

Grand-duc d'Europe

Bubo bubo

A026

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **Moyenne** **FORTE**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

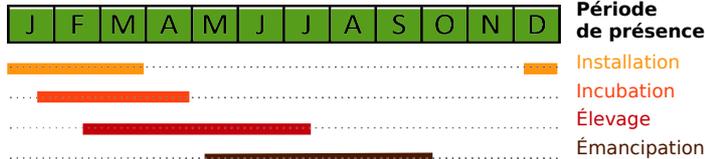
 **LC**

 **LC**

 **LC**



© H. Hillewaert



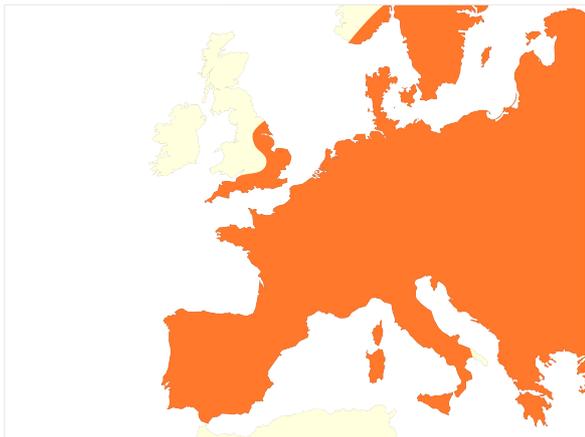
Effectifs

Europe 19 000 à 38 000 couples

France 1 200 à 1 500 couples

ZPS 10 à 20 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Zones rupestres (falaises, carrières, éboulis) à proximité de milieux ouverts. Peu nicher dans des pentes forestières.

Nidification Aire sur une vire rocheuse, souvent avec surplomb. Cuvette sans apport de matériau mais nettoyée.

Régime alimentaire Super prédateur, peut consommer toutes les proies du coléoptère au Héron cendré. Majoritairement des mammifères et des oiseaux.

Migration Sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

H3 Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

J3 Site industriel d'extraction
Ne concerne que le site de nidification. Les sites de chasse sont très variés (milieux boisés, agricoles, pelouses...)

Protection et suivi sur la ZPS

Depuis son retour en Côte-d'Or, le suivi de la reproduction de l'espèce est assuré par la LPO. Différents arrêtés préfectoraux de protection de biotope ont été pris en sa faveur.

État de conservation

En Europe, l'espèce a connu une régression importante de ses effectifs jusque dans les années 1970-80. Depuis, même si quelques populations continuent de décroître (Finlande notamment), la population européenne est restée stable ou s'est accrue.

A l'échelle nationale, il est possible d'observer le même constat : nette régression des effectifs au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, augmentation notoire depuis les années 1980.

Au sein de la ZPS, l'espèce continue sa progression, passant de 1 couple connu en 2003 à 7 en 2012. D'autres couples sont certainement présents sur le territoire ou à proximité immédiate. De plus, la présence de carrières et d'escarpements rocheux offre à l'espèce de nombreux sites de nidification potentiels.

Période de vulnérabilité

(décembre) **Janvier à juillet** (août)

Facteurs d'influences



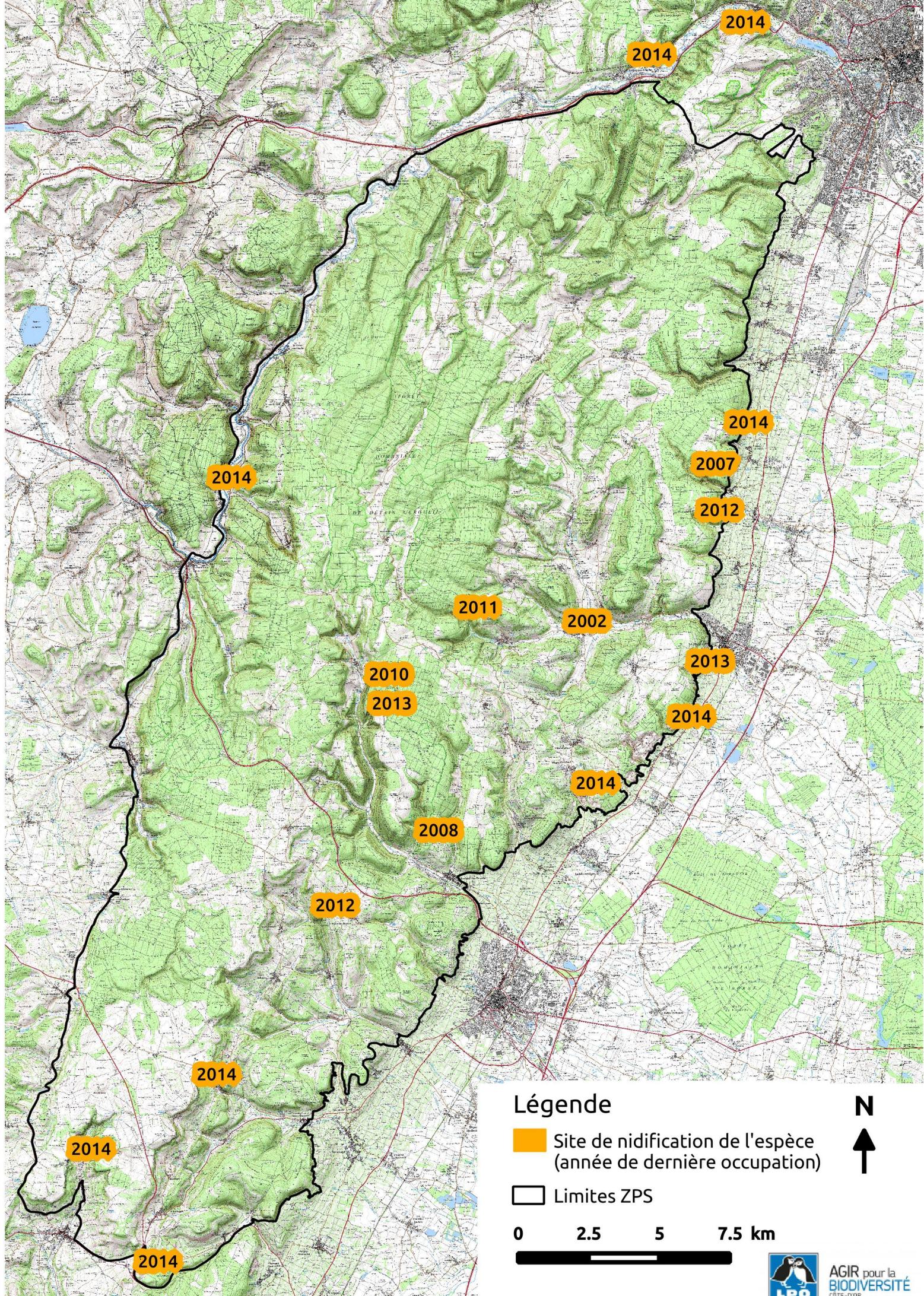
- . Arrêté préfectoral de protection de biotope opérationnel
- . Bonne acceptation par les usagers des sites (grimpeurs, carriers)
- . Non-autorisation de la bromadiolone dans le périmètre de la ZPS
- . Présence de nombreuses carrières



- . Lignes électriques (collision et électrocution)
- . Développement des activités de pleine nature, dérangement
- . Présence de nombreux barbelés

Exemples d'actions à engager

- Poursuite de la mise en sécurité des installations électriques (dispositifs anti-collisions et isolateurs)
- Maintenir voire renforcer les liens avec les grimpeurs et les carriers
- Veiller annuellement à la quiétude des sites
- Poursuite du suivi de la population nicheuse dans la ZPS et recherche de nouveaux couples



Légende

 Site de nidification de l'espèce (année de dernière occupation)

 Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



AGIR pour la BIODIVERSITÉ CÔTE-D'OR

Martin-pêcheur d'Europe

Alcedo atthis

A229

Enjeu ZPS :  **Faible**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

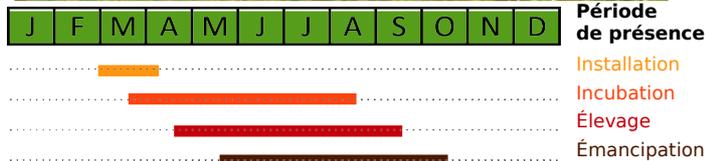
 **LC**

 **LC**

 **DD**



© F. Spinnler



Effectifs

Europe 80 000 à 160 000 couples

France 10 000 à 20 000 couples

ZPS 5 à 15 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Berges des cours d'eau. Évite les sources.

Nidification Terrier creusé dans une berge abrupte, à proximité immédiate de l'eau.

Régime alimentaire Principalement piscivore. Peut consommer de jeunes amphibiens, des insectes aquatiques, des écrevisses...

Migration Migrateur partiel, s'éloigne des zones qui subissent des longues périodes de gel.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

C1 Eaux dormantes de surface

C2 Eaux courantes de surface

C3 Zones littorales des eaux de surfaces continentales

J5 Étangs et lacs à substrat entièrement artificiel

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi de l'espèce n'est actuellement réalisé dans la ZPS.

État de conservation

Le Martin-Pêcheur d'Europe a subi une chute de ses effectifs au niveau européen durant la période 1970-1990. Depuis, la tendance générale semble s'être stabilisée dans la plupart des pays avec cependant de fortes fluctuations inter-annuelles qui incitent à la prudence.

En France, l'espèce semble connaître une diminution importante de ses effectifs depuis le début des années 2000. La population française représenterait entre 12 et 19 % de la population européenne.

L'espèce fréquente la ZPS en période de nidification, essentiellement sur l'Ouche et marginalement le Rhoin et le ruisseau des Cloux. Il n'existe aucune donnée chiffrée qui permettrait de définir la tendance des effectifs au sein de la ZPS.

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à juillet** (septembre)

Facteurs d'influences



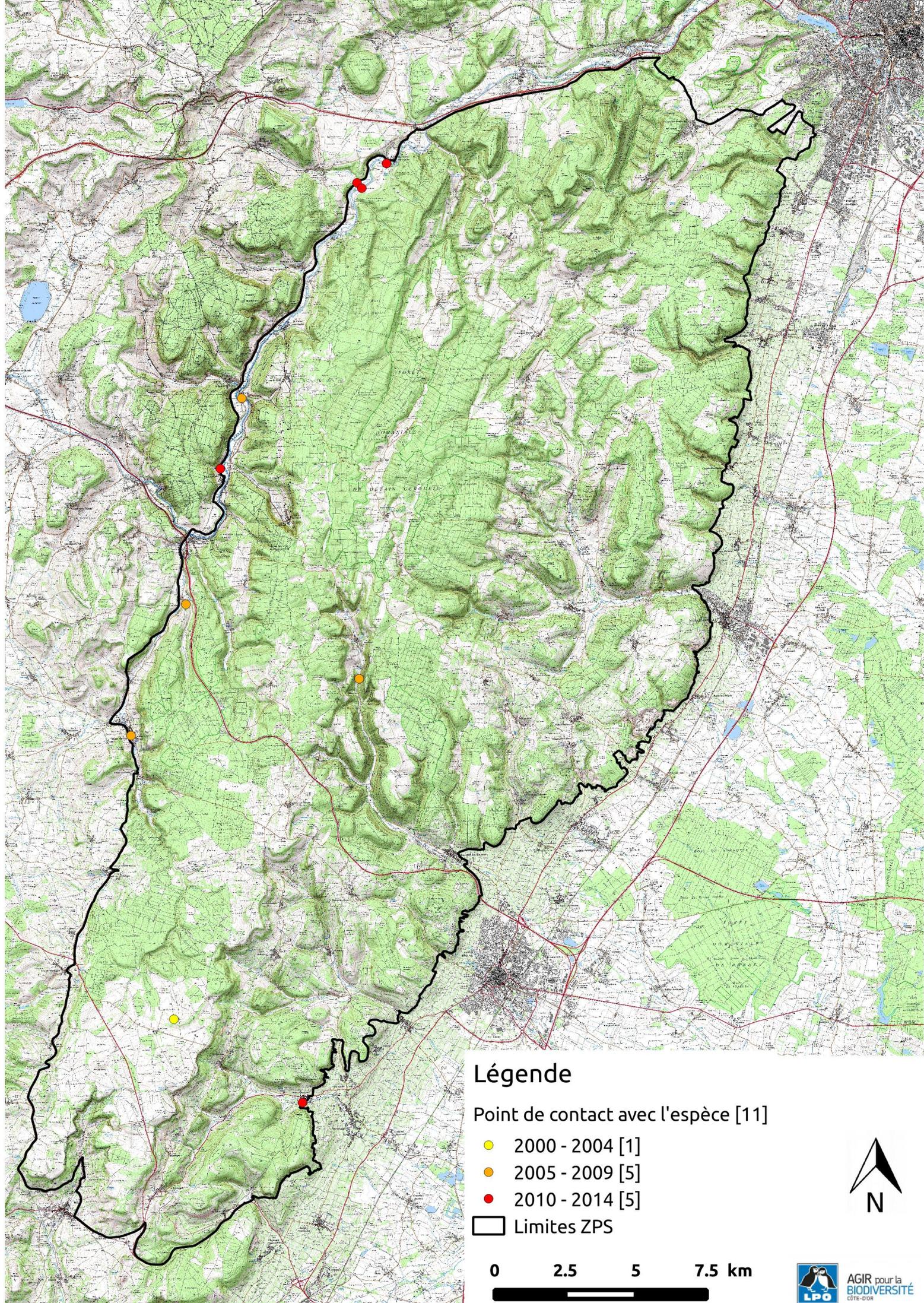
- . Conservation des ripisylves
- . Reméandrement des cours d'eau
- . Gestion piscicole
- . Bonne qualité écologique des cours d'eau



- . Artificialisation des berges (enrochement, reprofilage, ...)
- . Eutrophisation de l'eau
- . Étiages estivaux artificiels
- . Développement des activités de pleine nature, dérangement

Exemples d'actions à engager

- Renaturer les berges
- Limiter les pollutions chimiques et organiques (azote)
- Sensibiliser les éleveurs de bétails possédant des prairies bordant les cours d'eau
- Inventorier la population nicheuse de la ZPS



Légende

Point de contact avec l'espèce [11]

- 2000 - 2004 [1]
- 2005 - 2009 [5]
- 2010 - 2014 [5]

▭ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Martinet à ventre blanc

Tachymarptis melba A228

Enjeu ZPS :  **Fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

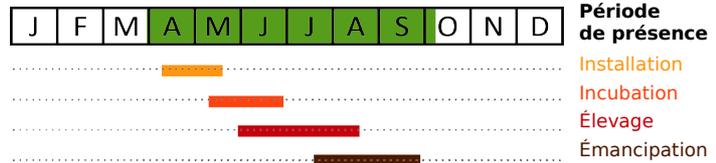
Directive Oiseaux : **Non**
Protection nationale : **Oui**
Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **Moyenne** **FORTE**

Liste Rouge  **LC**  **LC**  **EN**



© F. Pestana



Effectifs

Europe 140 000 à 330 000 couples
France 5 000 à 7 000 couples
ZPS 2 à 9 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Falaises dégagées et bien exposées.

Nidification Coupelle de débris végétaux et de plumes engluées, fixée dans une anfractuosité.

Régime alimentaire Insectes capturés en vol : Hémiptères, Hyménoptères, Coléoptères, ...

Migration Migrateur strict, hiverne en Afrique équatoriale.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

H3 Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
Ne concerne que le site de nidification.

Protection et suivi sur la ZPS

Le seul site de nidification est surveillé annuellement par la LPO. Cependant, aucun dénombrement annuel du nombre de couples présents n'est effectué.

État de conservation

Les effectifs de l'espèce en Europe se sont révélés stables sur la période 1970-1990. Depuis, les effectifs semblent en légère augmentation au niveau européen.

En France, si ses effectifs sont stables, son aire de répartition s'est étendue dans le Sud-Ouest et dans le Nord du pays, notamment grâce à la colonisation du milieu urbain.

La seule colonie de l'espèce de Bourgogne, se reproduisant dans le sud de la ZPS, semble connaître une légère augmentation depuis 1993.

Période de vulnérabilité

Presque exclusivement aérien, le Martinet à ventre blanc est vulnérable tout au long de sa période de nidification, de l'installation au départ en migration des jeunes (septembre).

Facteurs d'influences



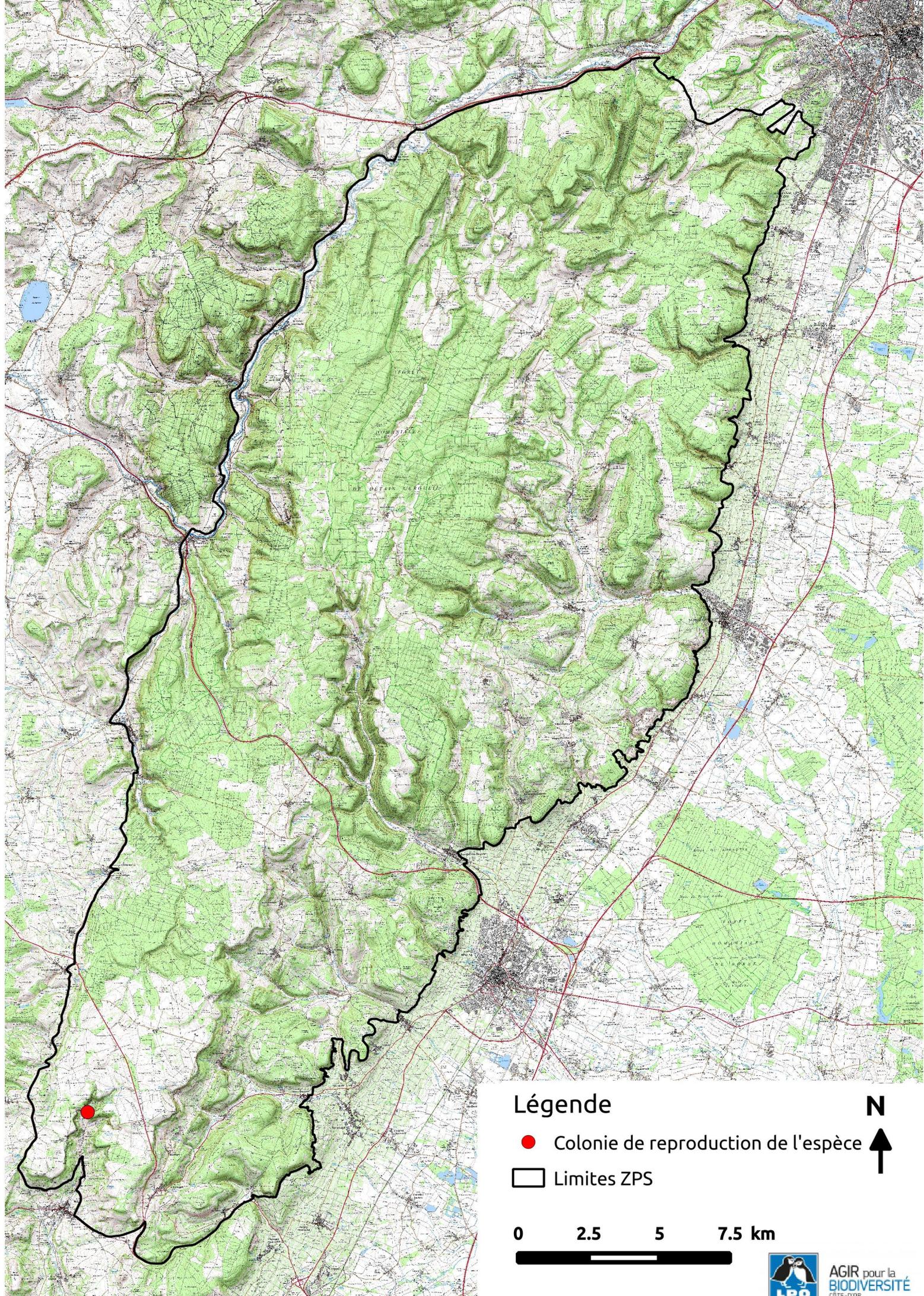
■ Arrêté préfectoral de protection de biotope opérationnel
■ Proximité de nouveaux sites de nidification
■ Maintien de cavités dans certaines constructions modernes



■ Développement des activités de pleine nature, dérangement
■ Utilisation de biocides, notamment d'insecticides

Exemples d'actions à engager

- Maintenir voir renforcer les liens avec les grimpeurs.
- Veiller annuellement à la quiétude du site.
- Suivi précis de la reproduction de l'espèce.



Légende

● Colonie de reproduction de l'espèce

▭ Limites ZPS



0 2.5 5 7.5 km



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR

Milan noir

Milvus migrans

A073

Enjeu ZPS :  **Faible**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

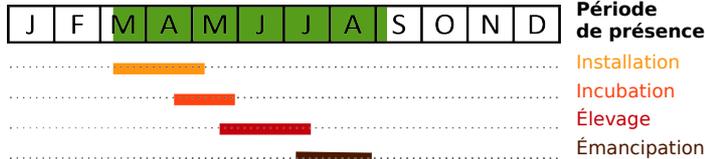
 **LC**

 **LC**

 **LC**



© R. Riols



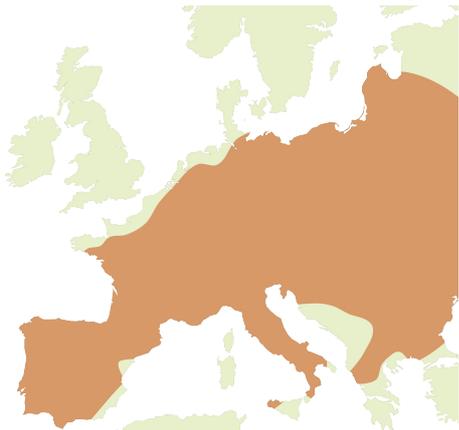
Effectifs

Europe 64 000 à 100 000 couples

France 20 000 à 25 000 couples

ZPS 0 à 10 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Grandes vallées alluviales avec une affection particulière pour les ripisylves. Zones de prairies humides, bocages, ...

Nidification Aire dans un arbre, entre 8 et 15m, en lisière de forêt ou haies arborées, souvent à proximité de l'eau. D'ordinaire garnie de déchets en tout genre.

Régime alimentaire Charognard, opportuniste. Capture de petits vertébrés ou des invertébrés.

Migration Migrateur strict, passe l'hiver en Afrique subsaharienne.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

E Prairies ; Terrains dominés par des herbacées non graminoides, des mousses ou des lichens.

G5.1 Alignements d'arbres.

I1 Cultures et jardins maraîchers.

Protection et suivi sur la ZPS

Faute de densité suffisante, cette espèce n'a jamais fait l'objet d'aucun suivi sur la ZPS.

État de conservation

En Europe, après avoir connu un large déclin historique, les tendances sont à la hausse depuis 1982.

En France, c'est dès le début des années 1970 que l'espèce a connu une nette progression. Cette tendance semble se poursuivre encore aujourd'hui malgré quelques diminutions des effectifs en région (Lorraine, Champagne, Jura). L'effectif nicheur français représente près de 8 % de la population européenne.

Aucune donnée n'atteste la reproduction de l'espèce au sein de la ZPS, les milieux n'étant pas favorables. En revanche, de nombreux couples se reproduisant en périphérie (fossé bressan, Arnétois...) viennent s'alimenter notamment au moment des fauches et des moissons. Le stationnement d'individus migrateurs est également courant.

Période de vulnérabilité

mars à juillet (août)

Facteurs d'influences



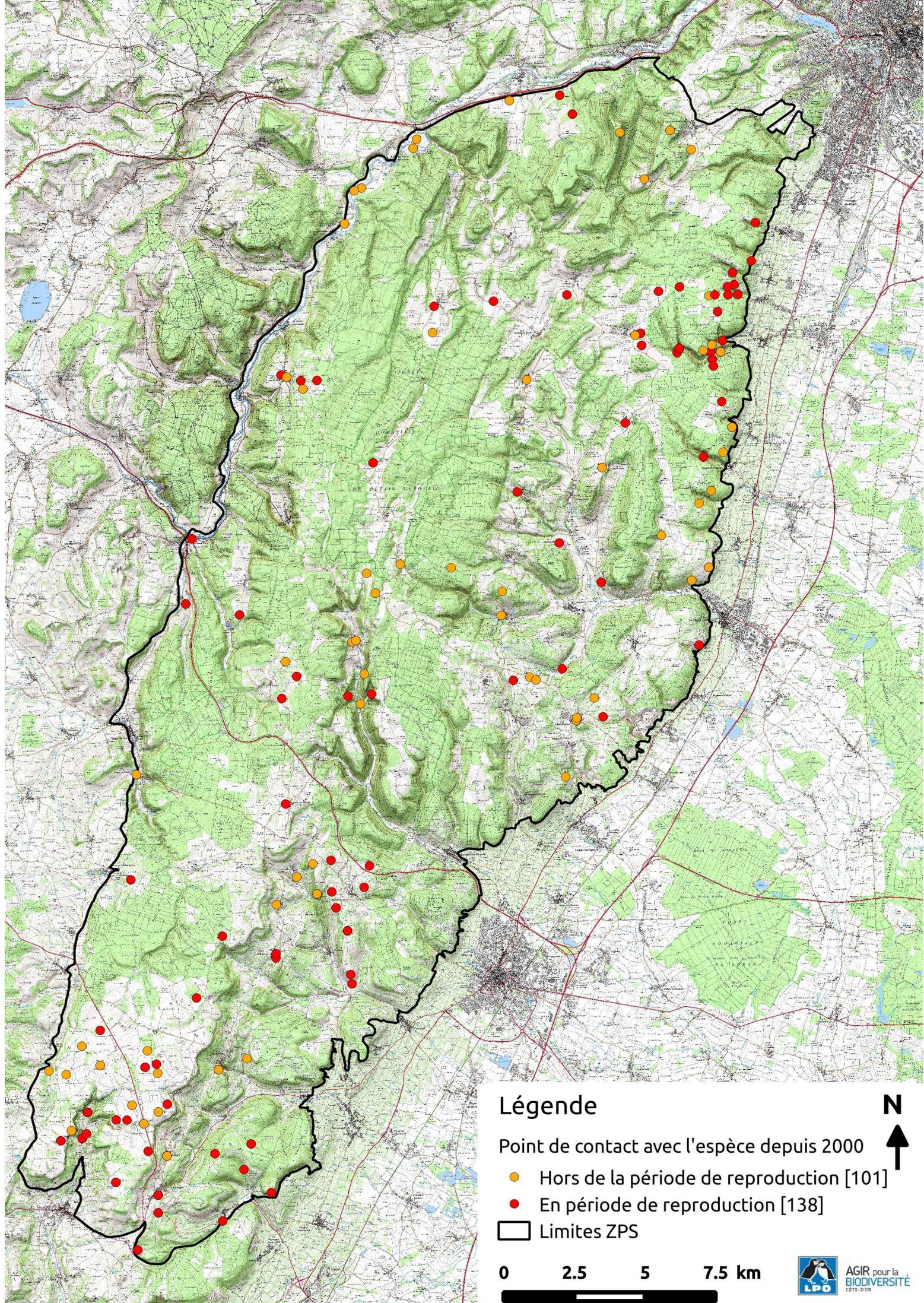
. Conservation des ripisylves
. Maintien des prairies, en mosaïque avec des cultures



. Lignes électriques (électrocution)
. Intoxication par consommation d'animaux empoisonnés

Exemples d'actions à engager

- Mesures agro-environnementales pour le maintien des zones humides et des prairies
- Proscrire la destruction d'animaux par empoisonnement (micro mammifères, ragondin, ...)
- Poursuite de la mise en sécurité des installations électriques (dispositifs anti-collisions et isolateurs)
- Favoriser la présence d'une ripisylve



Légende

Point de contact avec l'espèce depuis 2000

● Hors de la période de reproduction [101]

● En période de reproduction [138]

□ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Milan royal

Milvus milvus

A074

Enjeu ZPS :  **Fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

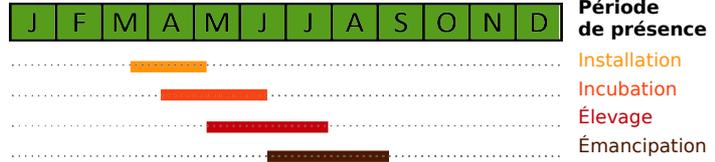
NT

VU

EN



© R. Riols



Effectifs

Europe 19 000 à 25 000 couples

France 3 000 à 3 800 couples

ZPS 0 à 2 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Zones agricoles ouvertes (élevage extensif et polyculture), zones boisées de faible superficie.

Nidification Aire située sur une fourche principale, en lisière de forêt, souvent à flanc de coteau.

Régime alimentaire Opportuniste, aussi bien charognard que prédateur. Consomme aussi des invertébrés.

Migration Migrateur partiel, hiverne en France (essentiellement piémont pyrénéen et Massif central) et en Espagne.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

E Prairies ; terrains dominés par les herbacées non graminoides, des mousses ou des lichens.

G Boisements, forêts et autres habitats boisés

II Cultures et jardins maraîchers

Protection et suivi sur la ZPS

Actuellement, l'espèce est trop occasionnelle pour qu'elle puisse être suivie dans la ZPS.

État de conservation

Durant la période 1970-1990, la population européenne de Milan royal était stable. Malgré une légère augmentation dans certains pays (Pologne, Suisse, Angleterre), l'espèce a connu un déclin modéré à l'échelle européenne sur la période 1990-2000.

En France, le Milan royal s'est considérablement raréfié depuis le XIXème siècle, bien qu'une augmentation passagère mais conséquente ait eu lieu entre 1975 et 1990. Depuis, l'espèce a subi un fort déclin et fait actuellement l'objet d'un Plan National de Restauration.

Il n'existe plus aucun indice de nidification de cette espèce dans la ZPS alors que plusieurs indices dont des certains étaient notés sur la période 1992-1998. La plupart des données concernent des individus en migration.

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à juin** (juillet)

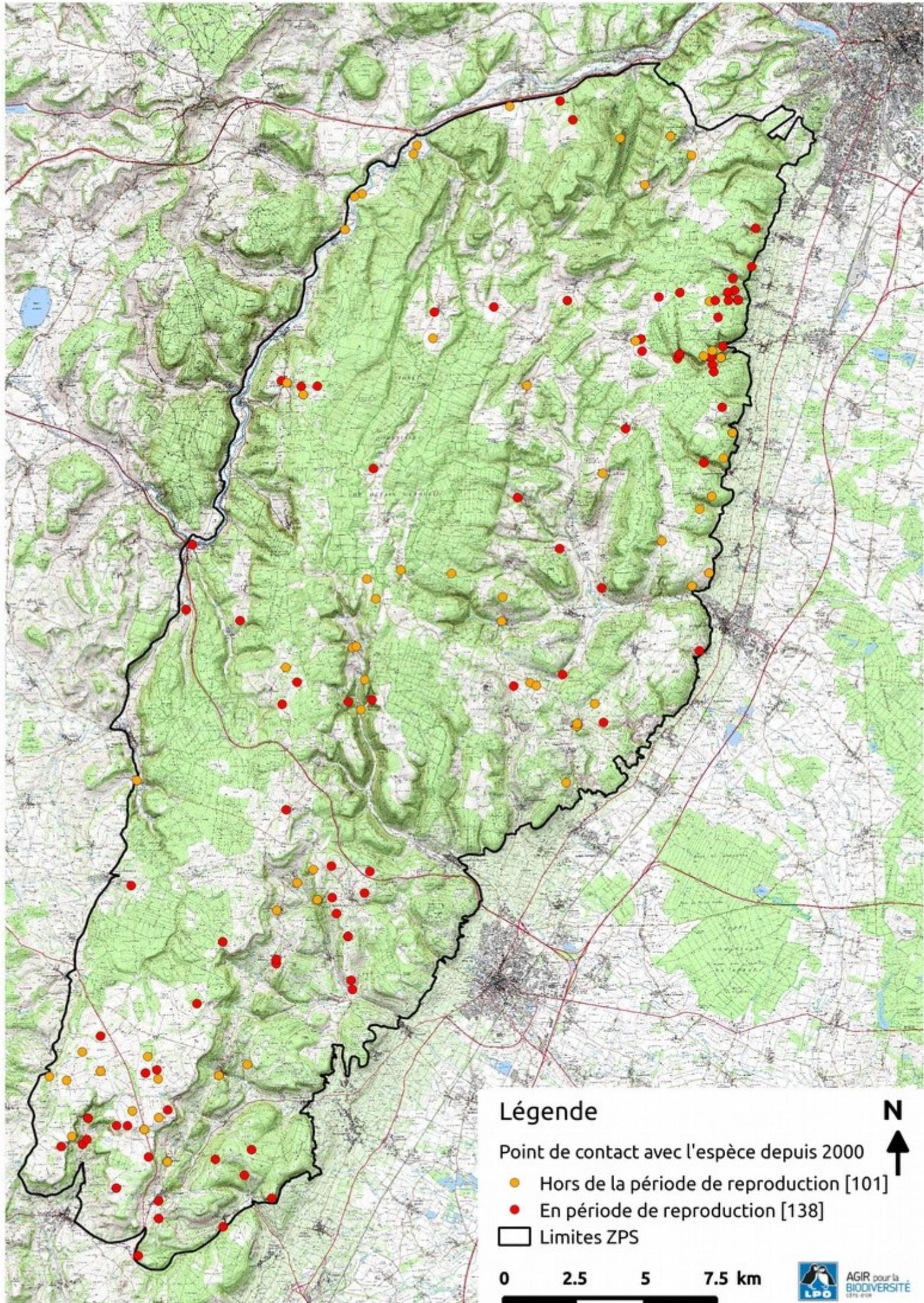
Facteurs d'influences

- . Maintien d'un système agropastoral extensif
- . Haies bocagères
- . Non-autorisation de la bromadiolone dans le périmètre de la ZPS
- . Plan Régional d'Action opérationnel
- . Neutralisation de certaines lignes électriques

- . Intensification des pratiques agricoles
- . Travaux et exploitation forestière en période de nidification

Exemples d'actions à engager

- Mesures agro-environnementales pour favoriser les haies et les zones de prairies
- Maintien des arbres porteurs d'aire
- Mise en place d'un rayon de tranquillité autour de l'aire (300m) du 1^{er} mars au 31 juillet
- Poursuite de la mise en sécurité des installations électriques (dispositifs anti-collisions et isolateurs)



Légende

Point de contact avec l'espèce depuis 2000

● Hors de la période de reproduction [101]

● En période de reproduction [138]

□ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Nyctale de Tengmalm

Aegolius funereus

A223

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

LC

LC

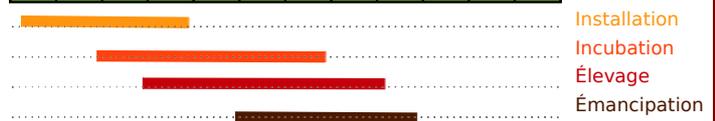
CR



© S. Sorbi

J F M A M J J A S O N D

Période de présence



Effectifs

Europe 110 000 à 350 000 couples
France 2 000 à 4 000 couples
ZPS 0 à 2 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Forêts de résineux ou mixtes, riches en hêtres et âgées, soumises à un climat froid: hêtraies pures ou mixtes, tillaie-ébrales d'éboulis.

Nidification Nid dans une cavité arboricole ou des loges de pics. Ponte sur débris de bois et de copeaux.

Régime alimentaire Principalement des micro-mammifères, plus rarement d'oiseaux.

Migration Espèce sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

- G1** Forêts de feuillus caducifoliés (notamment G1.63 Hêtraies neutrophiles médio-européennes, G1.A4 Forêts de ravins et de pentes)
- G3** Forêts de conifères
- G4** Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères

Protection et suivi sur la ZPS

Des campagnes de prospection sont régulièrement organisées par la LPO, la dernière datant de 2014. Les sites où l'espèce a été entendue récemment font l'objet d'une veille quasi-annuelle.

État de conservation

A l'échelle européenne, l'espèce connaît des fluctuations assez importantes de ses effectifs sans que cela n'affecte sa tendance à long terme.

La population française constitue moins de 10% de la population européenne. Elle semble être en expansion depuis 30 ans. Cependant, l'augmentation des effectifs de l'espèce est plus difficile à apprécier faute de suivi à long terme.

L'espèce a colonisé la Bourgogne dans les années 1960. Au sein de la ZPS, elle était assez bien représentée dans les années 1980 avec la présence chaque année d'au moins 4 mâles chanteurs. Depuis 2008, aucun contact n'a pu être établi avec l'espèce. L'état de conservation est donc jugé défavorable dans la ZPS (très faibles effectifs, déclin, succès reproducteur nul ou très faible).

Période de vulnérabilité

(janvier) **février à septembre**

Facteurs d'influences



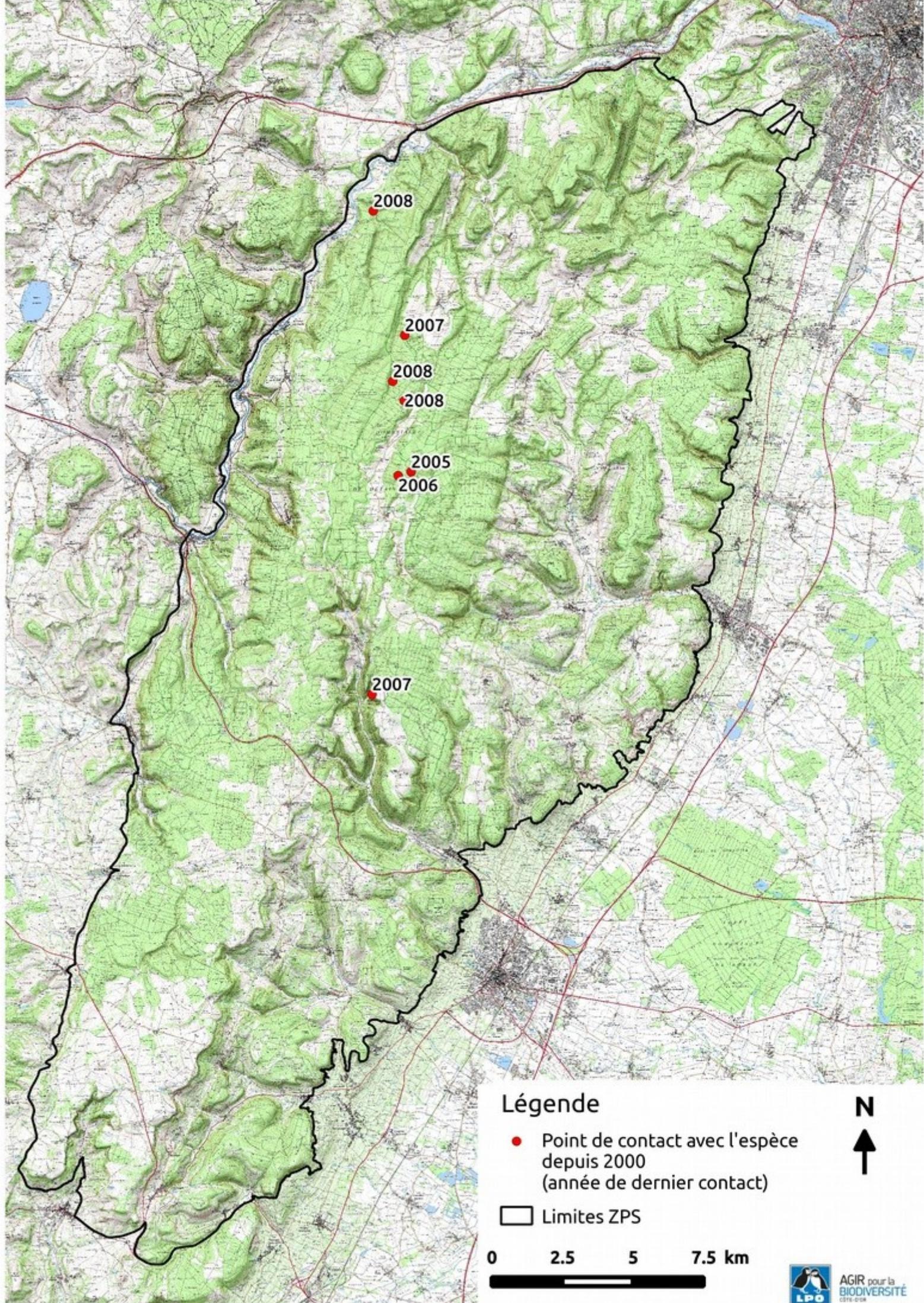
- . Population de Pic noir bien implantée offrant de nombreuses cavités
- . Forêts âgées ou présence de secteurs riches en gros bois
- . Maintien des arbres à cavités et à loges
- . Mosaïque forestière incluant des milieux ouverts



- . Développement de la sylviculture à rotation courte
- . Destruction de son habitat par coupes des vieux arbres et arbres à cavités
- . Travaux et exploitation forestière en période de nidification

Exemples d'actions à engager

- Conserver les arbres à cavités et les arbres à loges
- Planter des îlots de vieux bois (sénescence et/ou vieillissement)
- Reculer l'âge des coupes pour favoriser les vieilles futaies (de 20 à 40 ans),
- Conserver les espèces d'accompagnement (sorbier, sureau, lierre) nécessaires aux proies.



Légende

● Point de contact avec l'espèce depuis 2000 (année de dernier contact)

□ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Oedicnème criard

Burhinus oedicnemus

A133

Enjeu ZPS :  Fort

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : Faible Moyenne **FORTE**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

 LC

 NT

 VU



© J.L. Lemoigne



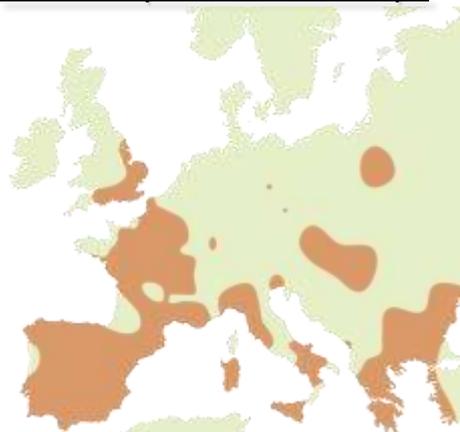
Effectifs

Europe 46 000 à 78 000 couples

France 7 000 à 10 000 couples

ZPS 2 à 5 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Zones ouvertes, caillouteuses avec végétation rase comprenant des cultures (labours, jeunes semis) ou des pelouses

Nidification Au sol, dans une zone de végétation très rase, à proximité d'un couvert.

Régime alimentaire Invertébrés dont une majorité d'insectes mais aussi des arachnides, des mollusques, des lombrics, ...

Migration Migrateur strict, hiverne pour la plupart dans la moitié sud de l'Espagne ou en Afrique du nord.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

E1 Pelouses sèches

I1 Cultures et jardins maraîchers

Protection et suivi sur la ZPS

Le petit noyau du plateau de Bel-Air et de ses environs est surveillé de longue date par un ornithologue local. Un premier comptage exhaustif a eu lieu en 2008 puis réitéré en 2014. Aucune mesure de protection n'a encore été mise en place.

État de conservation

La population nicheuse d'Europe a subi un large déclin durant la période 1970-1990. Depuis 1996, les tendances semblent indiquer une légère augmentation des effectifs au niveau européen.

Au niveau national, un recul de 23 % des indices de nidifications a été noté entre les deux Atlas nationaux (1970/75 et 1985/89), essentiellement dans le nord du pays. Actuellement, il est difficile d'évaluer la tendance suivie par cette espèce.

La ZPS n'est pas en reste, avec un recul régulier du nombre de couples nicheurs et du nombre d'individus durant les regroupements post-nuptiaux (5 individus en 2013 contre 21 en 2004).

Période de vulnérabilité

avril à juillet (août)

Facteurs d'influences



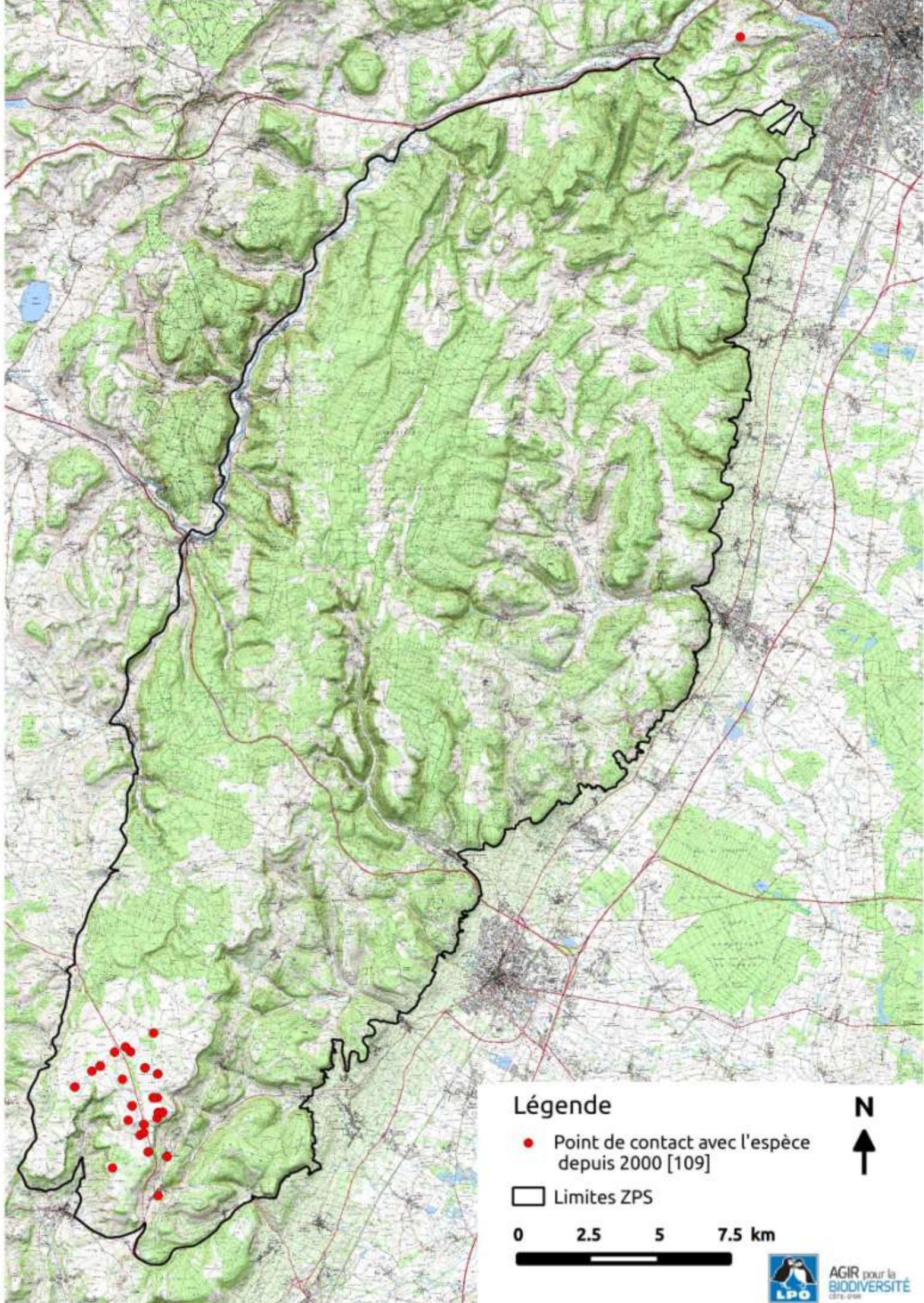
. Diminution des traitements chimiques
. Présence de jachères et de bandes enherbées



. Intensification des pratiques agricoles
. Régression des friches, des landes rases, des steppes caillouteuses.
. Développement des activités de pleine nature, dérangement sur les sites de reproduction ou de rassemblements automnaux.

Exemples d'actions à engager

- Mise en place de contrats agri-environnementaux sur les zones de présence connues et potentielles.
- Protection des nichées lors de la fenaison.
- Eviter la fauche et le broyage entre le 15 avril et le 31 août (jachères).
- Repérage et protection des nids



Légende

- Point de contact avec l'espèce depuis 2000 [109]
- Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Petit-duc Scops

Otus scops

A214

Enjeu ZPS :  **Très fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

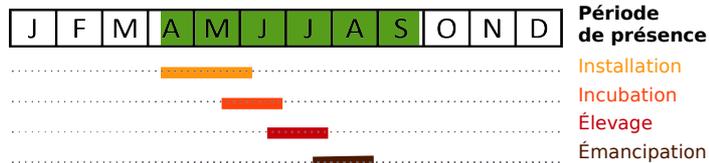
Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**
Monde France Bourgogne

Liste Rouge  **LC**  **LC**  **EN**



© J. Champión



Effectifs

Europe 210 000 à 240 000 couples

France 3 000 à 12 000 couples

ZPS 15 à 30 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux semi-ouverts avec bouquets d'arbre. Parfois vergers, parcs boisés ou ruines.

Nidification Habituellement, dans un mur ou dans un trou d'arbre. Parfois ancien nid de corvidés

Régime alimentaire Essentiellement insectivore. Parfois des micro-mammifères, des amphibiens, ...

Migration Migrateur strict, hiverne au Sud du Sahara.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

FB.3 Plantations d'arbustes à des fins ornementales ou pour les fruits, autres que les vignobles

J1 Bâtiments des villes et des villages

J2 Construction à faible densité

X10 Bocages

X11 Grands parcs

X23 Grands jardins non domestiques

Protection et suivi sur la ZPS

Plusieurs recensements ont été réalisés, sur toute ou partie du territoire de la ZPS, en 1995, 1999, 2007-2009 et 2013. Les suivis devraient se poursuivre dans les prochaines années.

État de conservation

Suite au déclin des populations dans les années 1970-1990, les effectifs européens se sont stabilisés dans certains pays mais ont continué de diminuer dans la plupart des autres, notamment dans l'est de l'Europe. L'espèce a commencé à régresser numériquement et géographiquement en France dès la fin du XIX^{ème} siècle. Mais compte tenu de l'absence de dénombrements, il est difficile d'évaluer la tendance actuelle de la population nationale.

La ZPS constitue le bastion de l'espèce en Côte-d'Or. Au regard des résultats recueillis depuis 15 ans, la population est soit stable, soit en légère augmentation. Cependant, la faiblesse de ses effectifs incite à la prudence quant à l'état de conservation de cette espèce.

Période de vulnérabilité

(avril) **mai à août**

Facteurs d'influences



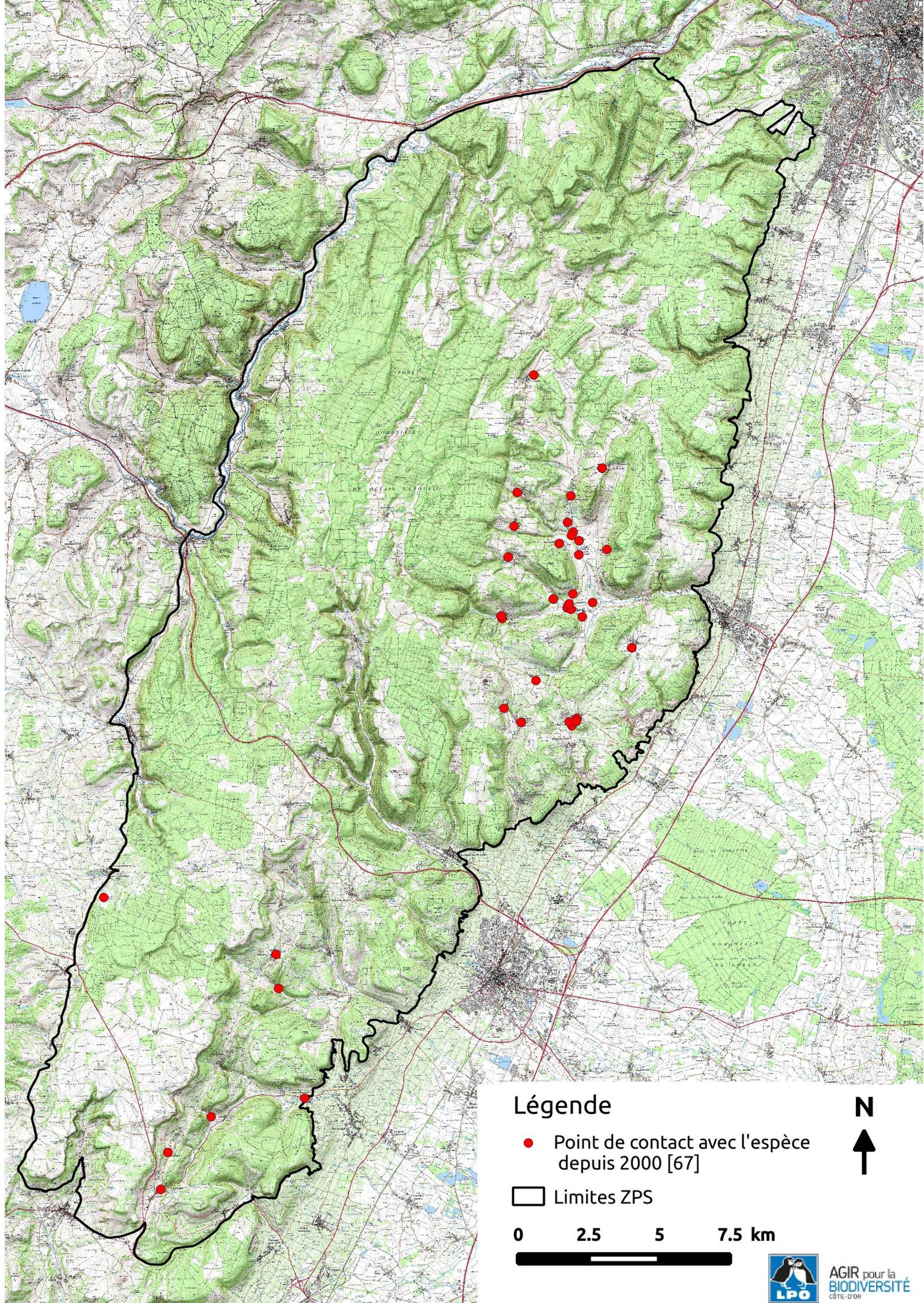
- . Vergers traditionnels
- . Prairies bocagères
- . Maintien de l'élevage extensif



- . Utilisation de biocides, notamment d'insecticides
- . Destruction des bocages et abattages des vieux arbres
- . Trafic routier important

Exemples d'actions à engager

- Maintenir des cavités dans les façades des bâtisses fréquentées
- Maintenir un maillage bocager avec bouquets de vieux arbres
- Mesures agro-environnementales ciblées sur le maintien de systèmes d'élevages extensifs
- Restreindre l'utilisation des pesticides



Légende

- Point de contact avec l'espèce depuis 2000 [67]
- Limites ZPS



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
CÔTE-D'OR

Pic cendré

Picus canus

A234

Enjeu ZPS :  **Très fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

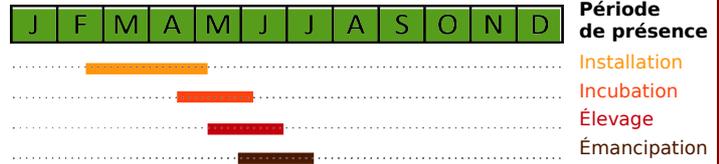
LC

VU

NT



© A. Tsivirenko



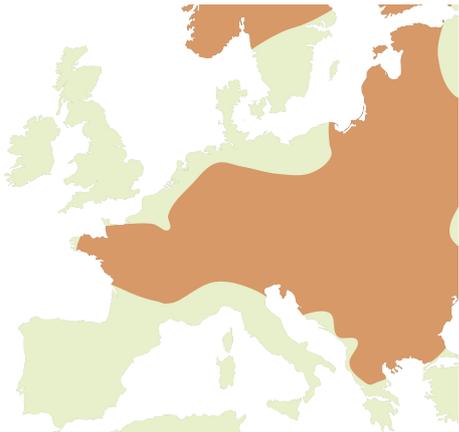
Effectifs

Europe 180 000 à 320 000 couples

France 3 000 à 5 000 couples

ZPS 20 à 50 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Boisements âgés de feuillus, principalement hêtraies dans la ZPS, plus ou moins clairsemés, à proximité de clairières ou de zones ouvertes.

Nidification Loge creusée souvent dans un Hêtre mort ou vermoulu, souvent des chandelles. 1 ponte par an.

Régime alimentaire Principalement des fourmis mais aussi des diptères et autres insectes.

Migration Sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

G1.63 Hêtraies neutrophiles médio-européennes

G1.661 Hêtraies calcicoles médio-européennes

G1.A Boisements mésotrophes et eutrophes à *Quercus*, *Carpinus*, *Fraxinus*, *Acer*, *Tilia*, *Ulmus* et boisements associés

Protection et suivi sur la ZPS

Une étude de la LPO Côte-d'Or sur les densités et les exigences du Pic cendré dans les forêts de Plombières, Flavignerot, Corcelles-les-Monts et Velars-sur-Ouche est en cours.

État de conservation

En Europe, l'espèce a connu une diminution de ses effectifs dans les années 1970. Depuis 1982, la tendance européenne de l'espèce est à la stabilité bien qu'elle n'ait pas encore retrouvé son niveau d'antan.

En France, une régression de son aire de répartition vers le nord-est est perceptible d'après sa disparition dans de nombreuses régions (Loire-Atlantique, Savoie, Maine et Loire, ...).

L'espèce semble bien représentée au sein de la ZPS. L'étude menée par la LPO ne permet pas encore de déterminer précisément les effectifs et les tendances.

Période de vulnérabilité

(février) **mars à juillet**

Facteurs d'influences



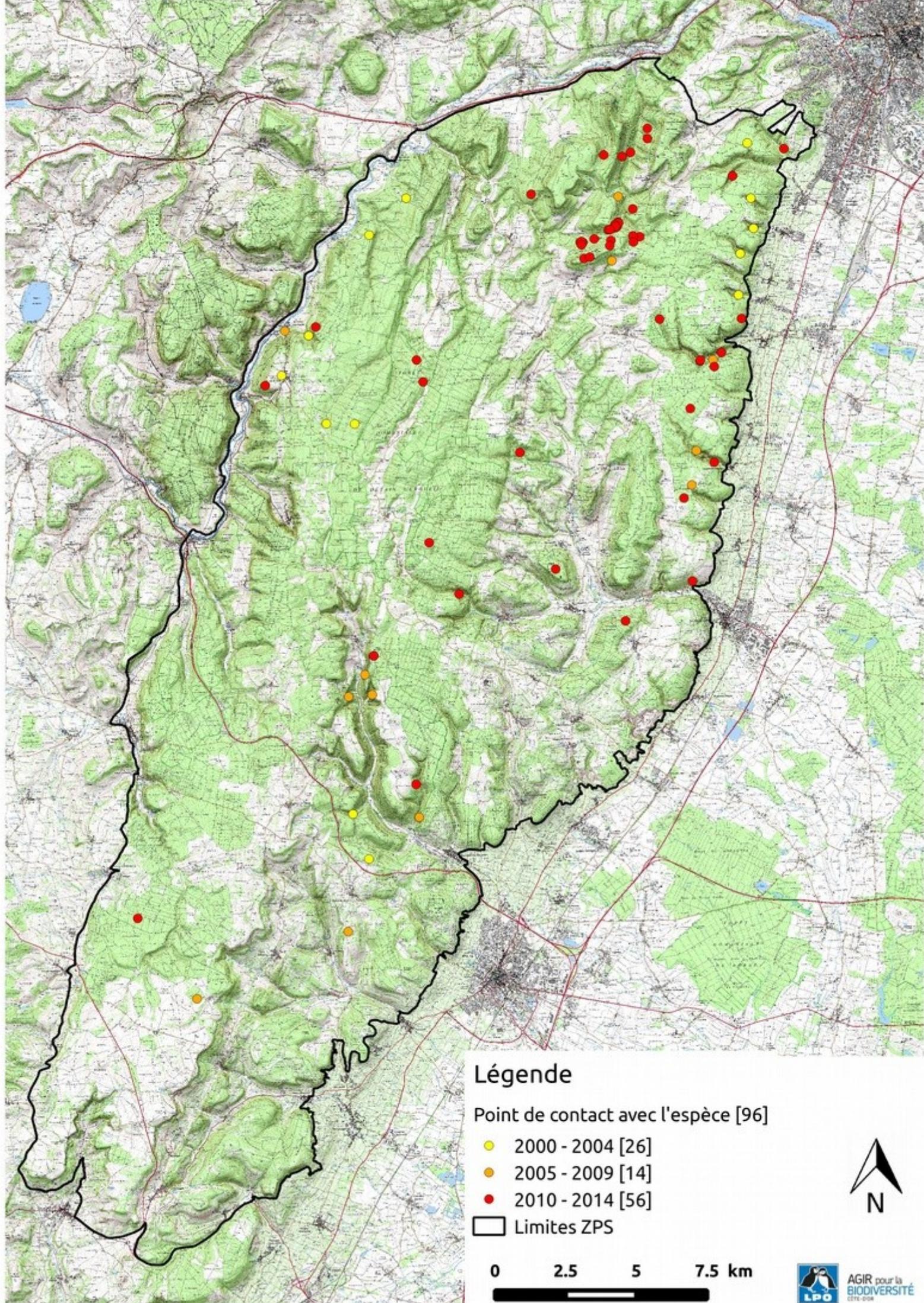
- . Présence de bois mort au sol ou sur pied
- . Maintien des arbres à cavité ou à loge
- . Îlots de vieux bois



- . Enrésinement
- . Travaux et exploitation forestière en période de nidification

Exemples d'actions à engager

- Conserver les vieux arbres, du bois mort sur pied et des arbres à loges
- Identifier et conserver les fourmillières
- Éviter les travaux forestiers en période de reproduction et le gyrobroyage des sommières au printemps
- Conserver en partie les résidus des travaux forestiers sur place
- Favoriser les gros bois et les très gros bois (diamètre supérieur à 1,50m)
- Poursuivre le suivi de l'espèce initié par la LPO afin de connaître les tendances et mieux cerner les facteurs d'influence.



Pic épeichette

Dendrocopos minor

A240

Enjeu ZPS :  **Faible**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

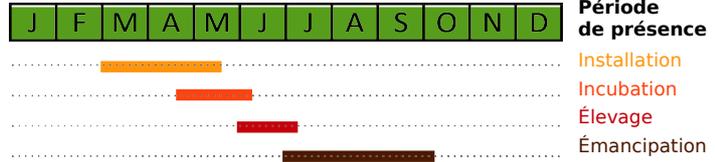
Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte
Monde France Bourgogne

Liste Rouge  **LC**  **LC**  **LC**



© S. Berndtsson



Effectifs

Europe 450 000 et 1 100 000 couples

France 30 000 à 50 000 couples

ZPS 25 à 100 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Boisements de feuillus, parcs, vergers, jardins. Présent notamment dans les ripisylves.

Nidification Loge creusée dans le bois tendre d'un arbre sec ou d'un tronçon de branche morte. Généralement dépourvu d'écorces.

Régime alimentaire Insectivore. Larves de xylophages, coléoptères, pucerons, chenilles, diptères. Occasionnellement des graines (hiver).

Migration Sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

G1 Forêts de feuillus caducifoliées

G4 Formation mixtes d'espèces feuillues et de conifères.

Protection et suivi sur la ZPS

Du fait de la discrétion de l'espèce, aucun suivi n'est actuellement réalisé dans la ZPS.

État de conservation

La tendance générale indique que l'espèce en est diminution à l'échelle de l'Europe et ce, depuis 1980.

En France, les données STOC montre également un déclin important de l'espèce depuis 1989 (-67%). La population française semble stable depuis les années 2000 mais les effectifs restent faibles.

A l'échelle de la ZPS, définir une tendance est impossible aux vues du faible nombre de données concernant l'espèce. Elle semble cependant bien représentée.

Période de vulnérabilité

(mars) **Avril à juillet**

Facteurs d'influences



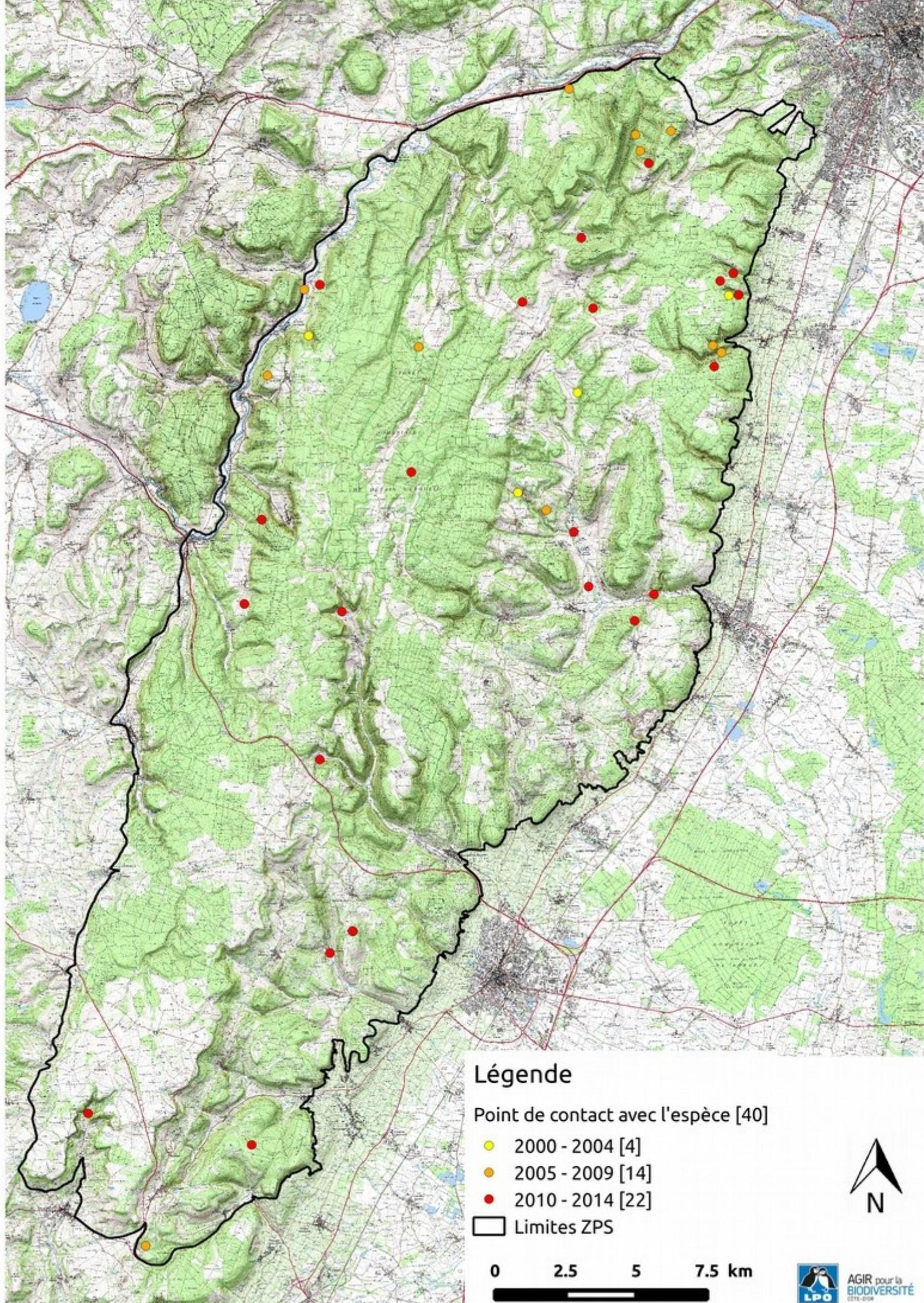
. Conservation des ripisylves
. Présence de bois mort au sol ou sur pied
. îlots de vieux bois, dans des zones feuillus en bord de cours d'eau à base de frêne et de bois blanc



. Enrésinement
. Développement de la sylviculture à rotation courte
. Travaux et exploitation forestière en période de nidification

Exemples d'actions à engager

- Conserver les vieux arbres, du bois mort sur pied et des arbres à loges
- Conserver et restaurer les ripisylves
- Éviter les travaux forestiers d'avril à juillet



Légende

Point de contact avec l'espèce [40]

- 2000 - 2004 [4]
- 2005 - 2009 [14]
- 2010 - 2014 [22]

□ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Pic mar

Dendrocopos medius

A238

Enjeu ZPS :  Fort

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Liste Rouge

Monde

France

Bourgogne

 LC

 LC

 LC



© M. & L. Jouve

J F M A M J J A S O N D

Période de présence

Installation

Incubation

Élevage

Émancipation

Effectifs

Europe

140 000 à 310 000 couples

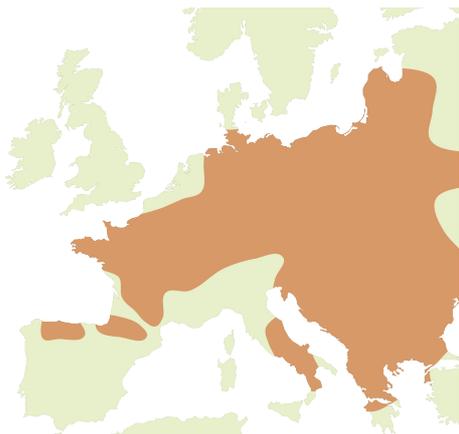
France

25 000 à 100 000 couples

ZPS

50 à 100 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Vieille chênaie de plaine. Fréquente tous les habitats forestiers avec des gros chênes mais aussi des charmes.

Nidification Loge creusée tous les ans dans un arbre dépérissant, une chandelle ou les branches mortes d'arbres sains, de préférence très haut.

Régime alimentaire Insectes capturés sur les feuilles, dans les crevasses des écorces, sous les écorces décollées de branches mortes, ...

Migration Espèce sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

G1 Forêts de feuillus caducifoliés (notamment G1.63 Hêtraies neutrophiles médio-européennes, G1.A14 Chênaies-charmaies subatlantiques à stellaire, G1,2 Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes)

Protection et suivi sur la ZPS

L'espèce n'a fait l'objet d'aucun suivi au sein de la ZPS, cependant, quelques informations d'abondance ont été recueillies dans le cadre de l'étude Pic cendré.

État de conservation

A l'échelle européenne et après avoir connu une certaine stabilité dans les années 1970, la tendance générale de l'espèce depuis 1982 traduit une légère augmentation des effectifs.

En France, la même tendance à l'augmentation des effectifs est observé depuis 2001 grâce aux données STOC (+33%). L'espèce semble étendre sa répartition notamment dans le Nord de la France.

Au sein de la ZPS, aucun suivi ne permet de définir les tendances évolutives de l'espèce.

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à juillet**

Facteurs d'influences



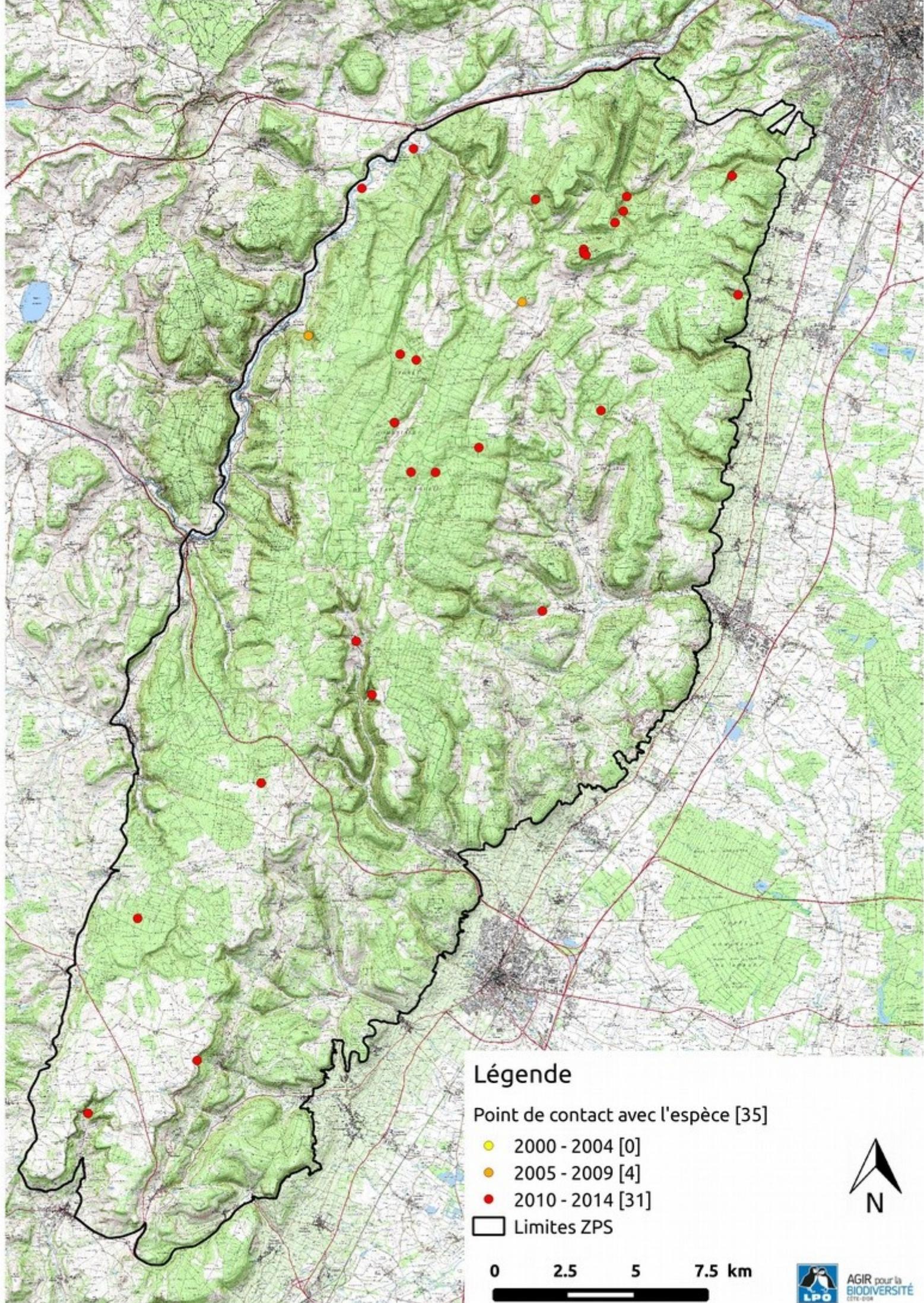
- . Forêts âgées ou présence de secteurs riches en vieux et/ou gros bois de chêne
- . Présence de bois mort au sol et sur pied
- . Favorisation du Chêne
- . Maintien des arbres à cavité et à loge



- . Développement d'une sylviculture à rotation courte
- . Destruction de son habitat par coupes des vieux arbres et arbres à cavités
- . Travaux et exploitation forestière en période de nidification

Exemples d'actions à engager

- Conserver les arbres à cavités et les arbres à loges, les gros bois et les chandelles, surtout ceux porteurs de champignons (signe de dépérissement).
- Planter des îlots de vieux bois (sénescence et/ou vieillissement) d'au moins 1 ha.
- Raisonner leur implantation à l'échelle de massif forestier pour favoriser la présence de peuplements favorables à l'espèce sur de grandes surfaces.
- Reculer l'âge des coupes pour favoriser les vieilles futaies (de 20 à 40 ans, minimum 150 ans pour le chêne)



Légende

Point de contact avec l'espèce [35]

- 2000 - 2004 [0]
- 2005 - 2009 [4]
- 2010 - 2014 [31]

□ Limites ZPS



Enjeu ZPS :  **Faible**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

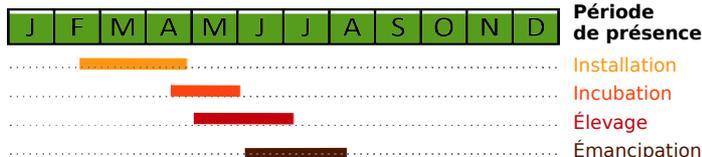
Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Monde France Bourgogne

Liste Rouge   



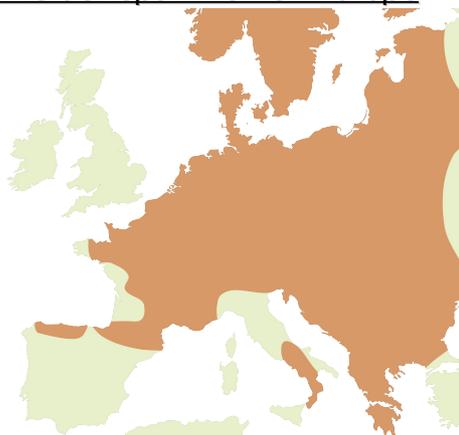
© M. & L. Jouvé



Effectifs

Europe 740 000 à 1 400 000 couples
France 20 000 à 30 000 couples
ZPS 30 à 80 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Futaies de feuillus âgées (hêtraies principalement mais pas exclusivement), riches en bois morts ou dépérissants.

Nidification Loge creusé dans un bois âgé (hêtre, chêne ou encore sapin), souvent réutilisée. 1 ponte par an.

Régime alimentaire Insectes xylophages, larves et adultes de fourmis.

Migration Espèce sédentaire.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

- G1** Forêts de feuillus caducifoliés
- G4** Formations mixtes d'espèces feuillues et de conifères

Protection et suivi sur la ZPS

Des Indices Kilométriques d'Abondances ont été réalisés en 2002 et 2008 afin d'évaluer l'importance des milieux forestiers pour les picidés au sein de la ZPS.

État de conservation

A l'échelle européenne, l'espèce connaît une augmentation de ses effectifs depuis les années 1980. Son aire de répartition s'étend en Europe de l'Ouest et centrale.

En France, l'espèce est en expansion depuis une cinquantaine d'années. Au départ uniquement nicheuse en régions montagneuses (Vosges, Jura, Massif Central, Alpes et Pyrénées), l'espèce s'est progressivement installée dans les régions de plaine pour être présente aujourd'hui sur tout le territoire métropolitain.

Au sein de la ZPS, le Pic noir s'est installé dans les années 1960. Il est aujourd'hui assez commun puisque son IKA moyen est de 0,5 couple / km (n = 50km). Si les tendances sont à la hausse sur la période 1960-2010, elles sont totalement inconnues sur un pas de temps plus court, rendant impossible toute interprétation de son état de conservation.

Période de vulnérabilité

(mars) **avril à juillet**

Facteurs d'influences



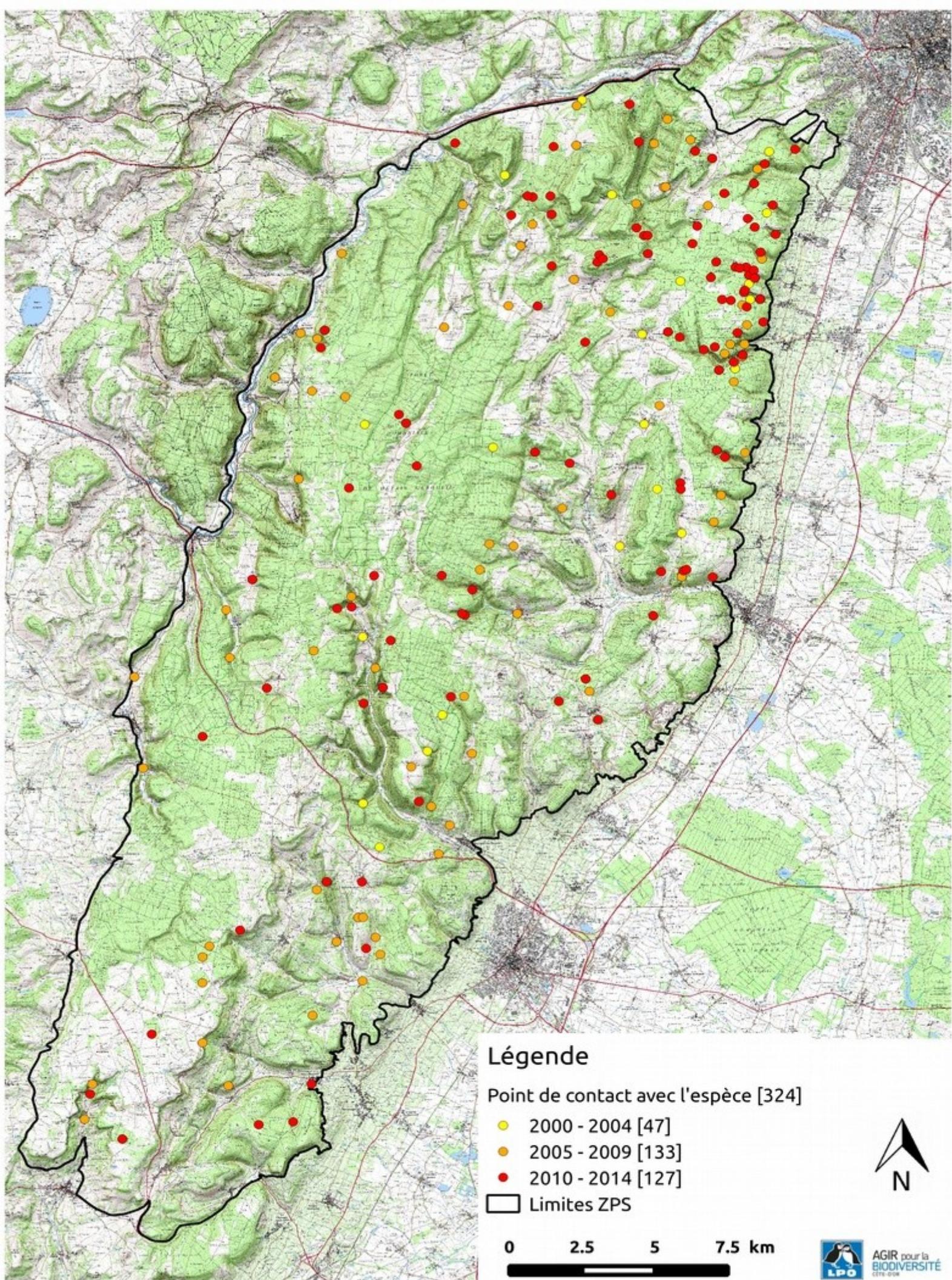
- . Forêts âgées ou présence de secteurs riches en vieux et/ou gros bois
- . Présence de bois mort au sol et sur pied
- . Îlots de vieux bois
- . Marquage des arbres à cavités ou à loge



- . Développement de la sylviculture à rotation courte
- . Destruction de son habitat par coupes des vieux arbres et arbres à cavités
- . Travaux et exploitation forestière en période de nidification

Exemples d'actions à engager

- Planter des îlots de vieux bois
- Conserver les arbres à cavités et les arbres à loges
- Conserver du bois mort
- Favoriser la mise en place de charte forestière de bonne pratique



Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio

A338

Enjeu ZPS :  **Faible**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Oui**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **FAIBLE** Moyenne Forte

Liste Rouge Monde France Bourgogne

Liste Rouge

 **LC**

 **LC**

 **LC**



© XXXXX



Effectifs

Europe 6 300 000 à 13 000 000 couples

France 150 000 à 350 000 couples

ZPS 120 à 150 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Milieux semi-ouverts avec nombreuses zones buissonnantes ou arbustives (pelouses, bocages, ...).

Nidification Nid dans un buisson. Construit entre 0,5 et 1,5m.

Régime alimentaire Opportuniste mais avant tout insectivore. Consomme parfois reptiles, micro-mammifères, amphibiens, oiseaux.

Migration Migrateur strict. Migration en boucle (automnale par la Grèce et l'Égypte, printanière par Israël et la Turquie).

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

F3 Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
FA Haies

Protection et suivi sur la ZPS

Faute de densité suffisamment élevée, aucun suivi n'a été entrepris dans la ZPS.

État de conservation

Les effectifs européens ont connu un fort déclin dans les années 1970. Depuis 1980, les tendances indiquent une augmentation modérée de la population européenne. En France, l'espèce a connu une diminution de ses effectifs dans les années 1990. Depuis le début des années 2000, ils remontent de façon significative (+19 % selon le STOC).

A l'échelle de la ZPS, il est difficile d'établir une tendance aux vues de l'état des connaissances actuelles. Cependant, les nombreuses atteintes aux milieux fréquentés par l'espèce incite à la plus grande prudence.

Période de vulnérabilité

Mai à juillet (août)

Facteurs d'influences



- . Maintien d'un système agropastoral extensif
- . Maillage bocager (haies, bosquets, ...)
- . Pelouses avec différents niveaux d'ouverture du milieu

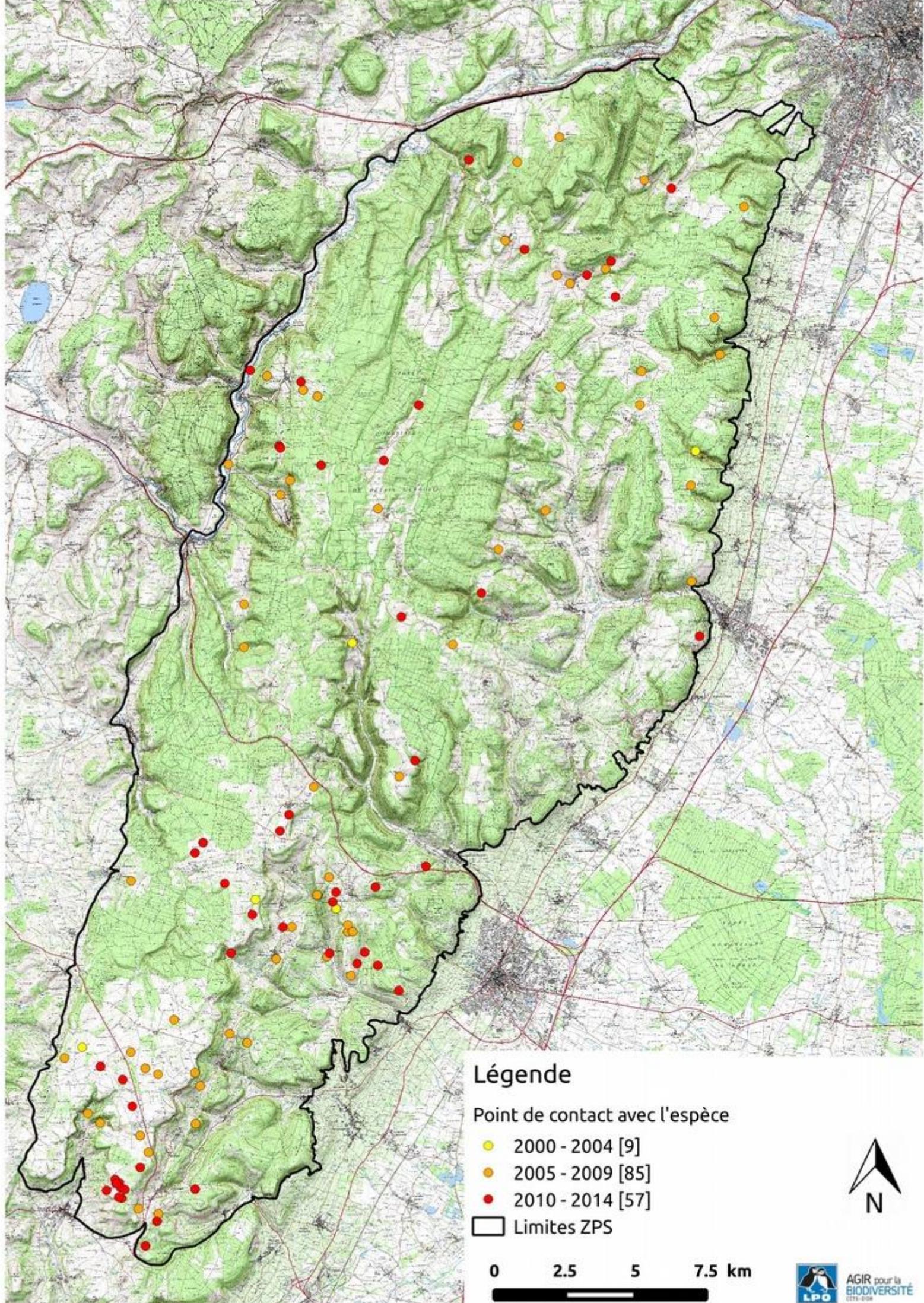
~~Intensification des pratiques agricoles~~



- . Arrachages et suppression des haies, des vergers et des vieux arbres
- . Utilisation de biocides

Exemples d'actions à engager

- Création de bandes herbeuses
- Mise en place de MAEC pour favoriser le maintien et le développement des prairies
- Éviter d'entretenir les haies pendant la période de reproduction (mai à mi-août)
- Limiter l'emploi de biocides (insecticides directs et vermifuges) dans les zones de présence de l'espèce
- Évaluer la taille de la population dans la ZPS



Légende

Point de contact avec l'espèce

- 2000 - 2004 [9]
- 2005 - 2009 [85]
- 2010 - 2014 [57]

Limites ZPS



Pouillot de Bonelli

Phylloscopus bonelli

A313

Enjeu ZPS :  **Fort**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Non**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Convention de Bonn : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

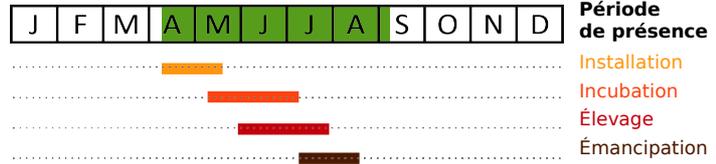
 **LC**

 **LC**

 **VU**



© P. Dalous



Effectifs

Europe 1 400 000 à 3 500 000 couples

France 100 000 à 300 000 couples

ZPS 25 à 50 couples

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat Bois clairs (chênaie pubescente, pinèdes), bien exposés, souvent en haut de versants sur les corniches calcaires.

Nidification Au sol, abrité par la végétation. Nid en forme de boule en grande partie constituée d'herbes.

Régime alimentaire Insectivore. Consomme aussi des araignées.

Migration Migrateur strict, hiverne en Afrique occidentale dans la savane sahélienne.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

F3 Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards.

G1.7 Forêts thermophiles caducifoliées.

Protection et suivi sur la ZPS

Aucun suivi n'est actuellement mené sur la ZPS

État de conservation

Au niveau européen, les populations nicheuses sont demeurées stables durant la période 1970-1990. Depuis, la tendance générale de l'espèce en Europe est à l'augmentation des effectifs.

Après avoir connu une baisse drastique des effectifs nationaux dans les années 1990-2000, la population française augmente de nouveau (+42 % depuis 2001).

Concernant la ZPS, l'absence de suivi ne permet pas de déterminer des tendances évolutives précises mais notons que les sites favorables bénéficiant d'une bonne pression d'observation sont occupés tous les ans. Ceci laisse à penser que l'espèce se porte plutôt bien dans la ZPS.

Période de vulnérabilité

avril à juillet (août)

Facteurs d'influences



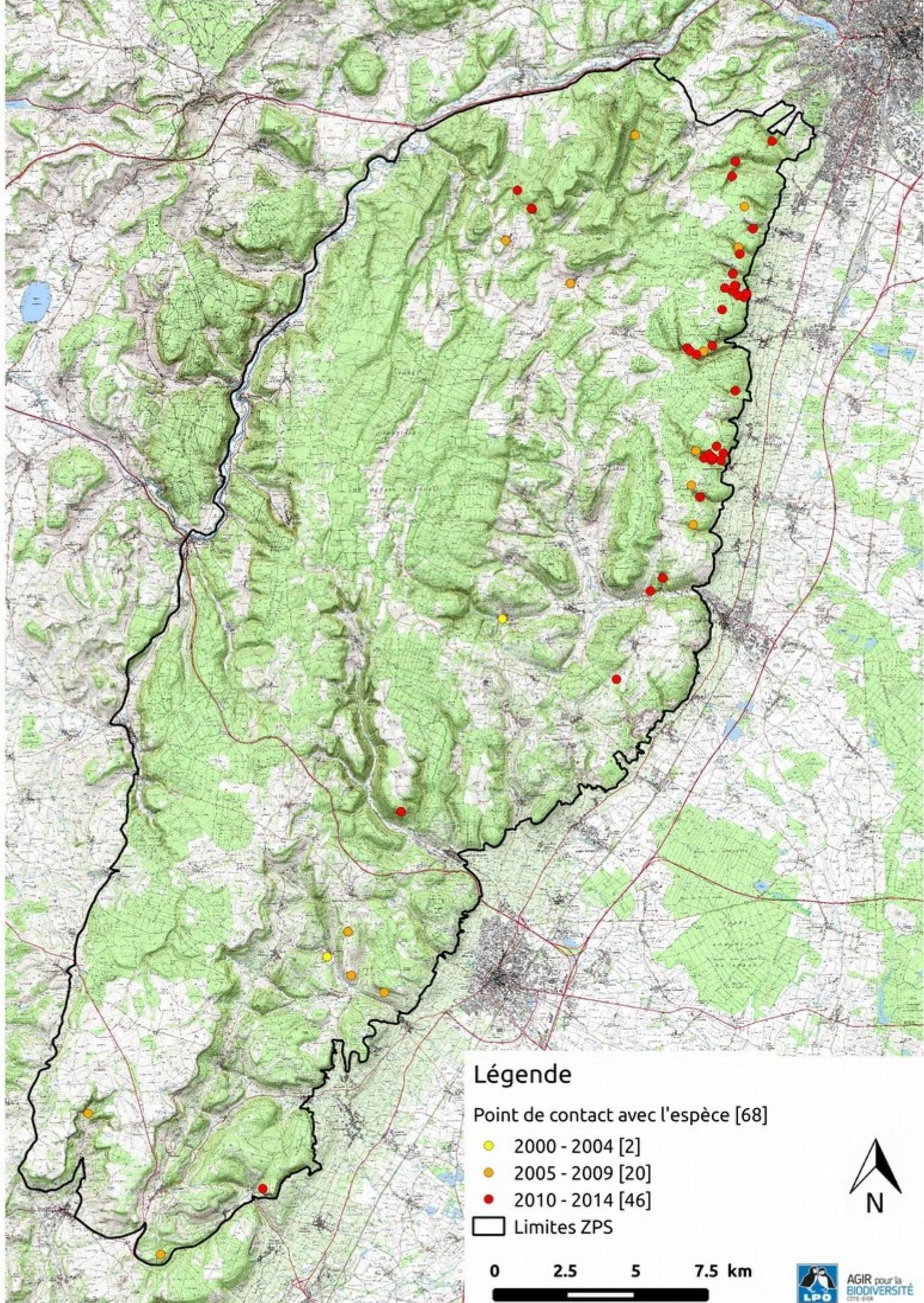
■ Embroussaillage des pelouses calcaires



■ Urbanisation
■ Opération de débroussaillage

Exemples d'actions à engager

- Conserver des îlots buissonnants et arborés lors des opérations de restauration des pelouses calcaires
- Maintenir une strate arbustive en milieu forestier
- Surveillance des corniches (foyers de feu, fréquentation accrue des points de vue, piétinement, ...)
- Identifier au sein des aménagements forestiers les zones ouvertes intraforestières



Légende

Point de contact avec l'espèce [68]

- 2000 - 2004 [2]
- 2005 - 2009 [20]
- 2010 - 2014 [46]

□ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km



Tichodrome échelette

Tichodroma muraria

A214

Enjeu ZPS :  **Moyen**

État de conservation Europe  France  ZPS 

Directive Oiseaux : **Annexe I**

Protection nationale : **Oui**

Convention de Berne : **Annexe II**

Connaissance ZPS : **Faible** **MOYENNE** **Forte**

Monde France Bourgogne

Liste Rouge

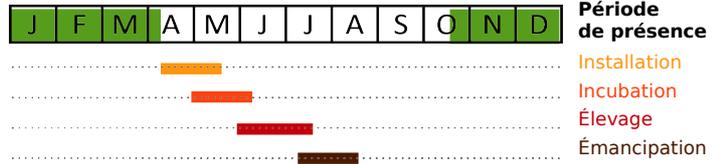
LC

LC

NA



© J.-C. Boujot



Effectifs

Europe 13 000 et 16 000 couples

France 2 000 à 2 500 couples

ZPS 5 à 10 individus (hivernants uniquement)

Aire de répartition en Europe



Quelques éléments d'écologie

Habitat En période de reproduction, parois rocheuses verticales de moyenne ou de haute montagne. En hiver, fréquente les falaises ou des constructions humaines de plaine.

Nidification Niche dans une anfractuosité de la falaise. Généralement entre 1 000 et 2 700m d'altitude.

Régime alimentaire Insectivore. Consomme une grande diversité de familles d'arthropodes (araignées, ...)

Migration Migrateur partiel, descend en altitude pour passer l'hiver.

Habitats fréquentés au sein de la ZPS

H3 Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

J1 Bâtiments des villes et villages

J3 Sites industriels d'extraction

Protection et suivi sur la ZPS

Sans qu'il n'y ait de protocole de suivi particulier, la forte pression d'observation sur les habitats de falaise permet d'évaluer la taille de la population hivernante et la tendance.

État de conservation

Malgré sa petite taille, la population européenne reproductrice semble stable depuis les années 1970, bien qu'aucune tendance ne soit disponible pour les populations françaises et espagnoles sur la période 1990-2000.

Les données disponibles en France ne permettent pas de mettre en évidence une tendance d'évolution des effectifs. Les difficultés d'accès aux sites de nidification en sont la principale raison.

Au sein de la ZPS, l'espèce est présente chaque année durant la période hivernale. Malgré des variations annuelles parfois importantes, la population hivernante dans la ZPS semble stable depuis plusieurs années.

Période de vulnérabilité

Octobre à mars (avril)

Facteurs d'influences



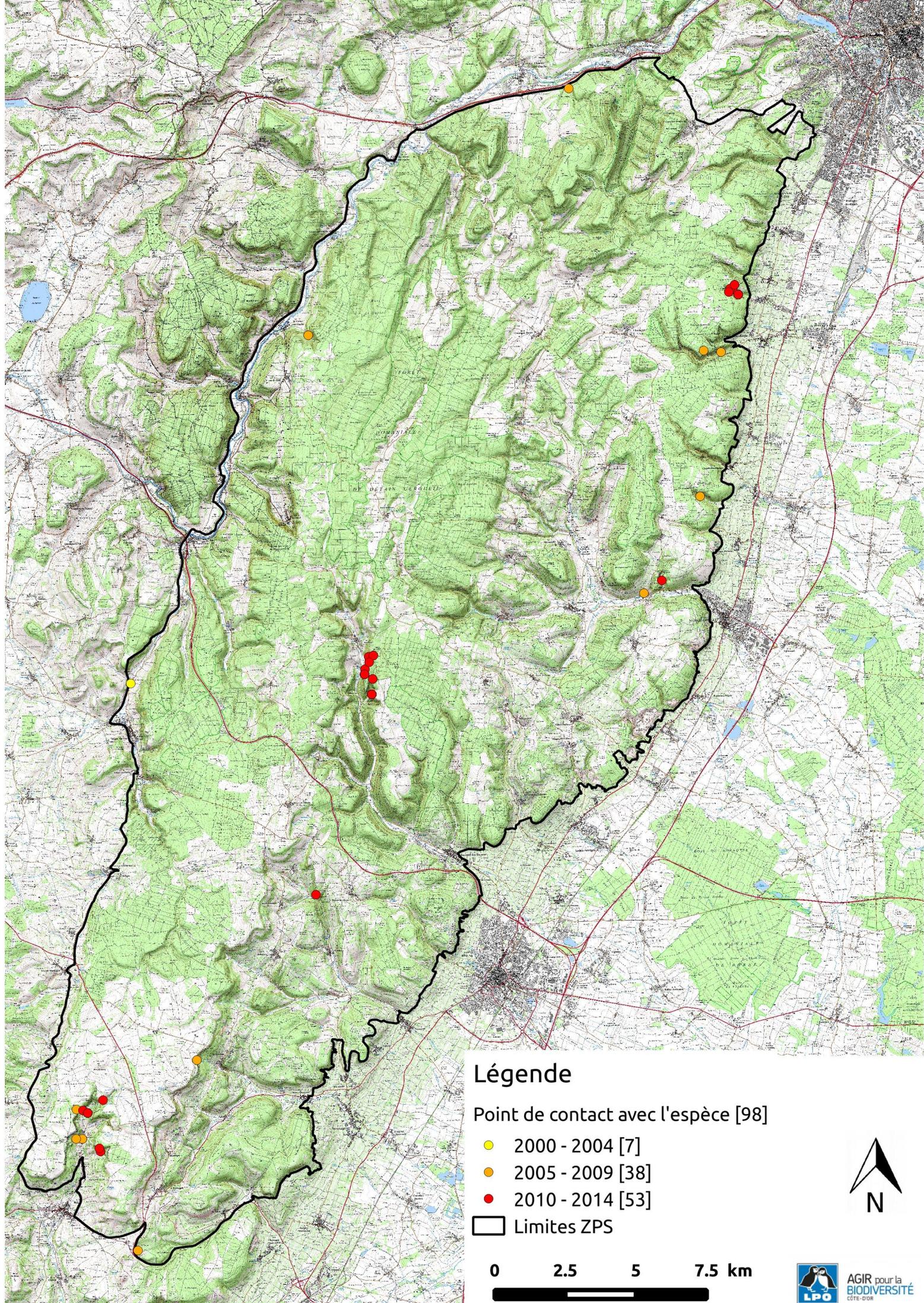
- . Végétation sur les parois
- . Présence de nombreuses carrières



- . Aucun facteur identifié

Exemples d'actions à engager

- Poursuivre la centralisation des observations pour définir les effectifs et les tendances
- Maintenir de la végétation sur les parois



Légende

Point de contact avec l'espèce [98]

- 2000 - 2004 [7]
- 2005 - 2009 [38]
- 2010 - 2014 [53]

▭ Limites ZPS

0 2.5 5 7.5 km

